79e ANNEE. — N° 130. VENDREDI 10 NOVEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Septembre-octobre : Staline et Hitler déclenchent leur guerre ! Septembre-octobre : nos communistes devaient déclencher en France leurs émeutes annoncées !... Entre les ennemis étrangers de notre pays et ses ennemis intérieurs, la complicité n'est-elle pas évidente ? Quelle tragique lueur sur cette œuvre de trahison préparée par nos communistes, prêts à toutes les besognes, sous la livrée de Moscou !

Jusqu'en 1914, l'Internationale servit à favoriser les projets de Guillaume II contre la France et l'on sait comment ses mots d'ordre furent invoqués pour permettre aux chefs de la sozial démokratie de fournir au Kaiser tous les armements dont il avait besoin afin de préparer son agression contre la démocratie française et, au moment décisif, pour appuyer l'Allemagne impériale dans la guerre qui devait nous abattre !

A présent, c'est au service d'un autre impérialisme que l'Internationale communiste se dévoue et se dépense contre la France. C'est au service de l'impérialisme soviétique, complice et allié de l'impérialisme allemand ! A notre époque, on voit fleurir les plus extravagants paradoxes. Après celui de l'alliance du communisme et du nazisme, le plus étonnant n'est-il pas celui de la Troisième Internationale se faisant l'instrument de ces deux nationalismes esclavagistes et conquérants, le russe et le prussien ?

⁂

Sur ce sujet, notre confrère R., de Marmande, bien connu des milieux révolutionnaires où il se distingua par son ardeur militante autant que par son talent de théoricien, exprime sa colère et son dégoût dans un article que je retrouve dans un numéro de *L'Agence technique de la presse*, vieux de quelques semaines, mais qui n'en garde pas moins son intérêt et sa valeur de document.

Il a vu, il a pu suivre, au courant des années, le communisme dans « son œuvre de démoralisation intel- « lectuelle, de dissolution française, « dans les milieux spécifiquement ou- « vriers. Au bon sens critique, à « l'esprit de libre examen, on substi- « tuait la désolante acceptation des « mots d'ordre, d'ailleurs contradic- « toires, la théorie de l'obéissance « passive, sans murmure, l'obéissance « spirituelle qui fait, du disciple de « saint Ignace, un cadavre à la dis- « position du directeur de cons- « cience..

.....

« Le moyen de s'étonner, dès lors, « de l'incroyable adhésion des diri- « geants français du parti commu- « niste à un pacte russo-allemand qui « est un acte de trahison. Trahison « de la paix, trahison des intérêts « et du sang français. »

⁂

Déjà, en août dernier, Raymond Froideval, dans la revue *Syndicats*, mettait en garde les syndicalistes « contre des mouvements de masse, « assimilables à l'émeute, que les « chefs communistes avaient projeté « pour les mois de septembre-octo- « bre »...

Ainsi l'œuvre de félonie, l'entreprise criminelle contre la France, était préparée chez nous en pleine concordance avec l'action d'Hitler et de Staline. En la dénonçant, Raymond Froideval souleva la fureur de ses artisans qui allèrent jusqu'à déposer contre lui une demande d'exclusion de la C.G.T... Toute leur rage n'empêcha pas qu'ils étaient découverts. Et quelque temps après, quand fut révélée au monde stupéfait l'infame collusion du communisme russe et du nazisme hitlérien, on fut frappé, dans les milieux syndicalistes français, de cette étonnante coïncidence entre l'époque où s'affirma cette alliance guerrière et l'époque où les communistes de chez nous devaient faire éclater les « mouvements de masses ».

Septembre-octobre : Staline et Hitler déclenchent leur guerre ! Septembre-octobre : nos communistes devaient déclencher chez nous leurs émeutes annoncées !... Entre les ennemis étrangers de la France et ses ennemis intérieurs, la complicité n'est-elle pas évidente ? Quelle tragique lueur sur cette œuvre de trahison préparée par nos communistes, prêts à toutes les besognes, sous la livrée de Moscou !

⁂

Ici, je cède la parole à R. de Marmande ! Voici son réquisitoire et sa condamnation :

« *Erreur n'est pas compte. Ces gens* « *se sont trompés. Ils espéraient dans* « *un triomphe. C'est la déchéance qui* « *s'est produite. Ses effets doivent dé-* « *sormais peser rigoureusement sur* « *les enfants de Staline et les empê-* « *cher de nuire plus gravement en-* « *core qu'ils n'ont fait.*

« *Que leurs inconscients complices* « *se taisent aussi et qu'ils évitent* « *d'avoir des repentirs à l'esbrouffe.*

« *Pour l'historien, ce sera un su-* « *jet de méditation que les longues* « *sympathies dont les communistes,* « *agents proclamés de l'Etat russe,* « *ont joui auprès de certains démo-* « *crates ou social-démocrates. Com-* « *ment ceux-ci ont-ils pu admettre, à* « *la tête de leurs associations ou coa-* « *lition d'associations, des communis-* « *tes de marque, j'entends fortement* « *marqués de dévotion stalinienne ?* « *Comment, sous leur signature,* « *peut-on lire encore des pamphlets* « *haineux contre les hommes qui ont* « *la tâche écrasante de gouverner* « *notre pays ? Je ne fais aucune diffi-* « *culté pour nommer M. Emile Kahn,* « *secrétaire général de la Ligue des* « *Droits de l'Homme et collaborateur* « *de la « Lumière ». Que M. Kahn* « *ait été si longtemps la dupe du* « *communisme, désormais hitlérien* « *à visage découvert, soit ! Mais* « *qu'après le pacte de trahison de la* « *paix, cet ami des colonisateurs rus-* « *ses de l'âme et du syndicalisme* « *français demeure si lié aux ran-* « *cunes bolchevistes envers le gou-* « *vernement du pays, voilà qui n'a* « *plus l'ombre d'une excuse, cette* « *excuse serait-elle l'incapacité intel-* « *lectuelle.*

« *Ils n'ont que trop longtemps,* « *ces inconscients complices, accepté* « *le slogan communiste qui mettait* « *l'U.R.R.S. au premier rang des ré-* « *gimes démocratiques.*

« *Il y eut une époque où les dé-* « *crets du Tsar étaient précédés de* « *cette formule : les boyards ont été* « *d'avis et le Tsar a ordonné que...*

« *Rabbe, qu'aima et que pleura* « *Victor Hugo, écrivait jadis à ce pro-* « *pos : « Le despotisme aime à voir* « *quelquefois autour de lui les débris* « *éteints, les froides reliques de la* « *liberté. » Autour du despotisme* « *stalino-hitlérien, les dirigeants de* « *la malheureuse Ligue des Droits* « *de l'Homme sont-ils décidés à con-* « *tinuer de faire figure de débris* « *éteints et de froides reliques de la* « *liberté ?...*

« *Railler ? Je n'en ai guère envie.*

« *La douleur est dans ma chair* « *vive, la révolte dans l'intime de* « *mon être, quand je me remémore* « *les misérables pratiques du com-* « *munisme français, depuis vingt ans* « *dressé contre toutes les propagan-* « *des et les politiques susceptibles* « *d'assurer la paix des peuples.*

« *Sa déchéance s'achèvera-t-elle* « *dans un torrent de sang ? Que ce* « *sang retombe sur les esclaves ivres* « *de Moscou.* »

⁂

Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de communisme français.

Esclaves ivres, mais aussi agents appointés de Moscou, voilà bien ce que sont les dirigeants du communisme, ces chefs des rayons, des cellules, des sections entretenus chez nous par nos ennemis et qui doivent être traités comme tels.

Emile LAPORTE.

Informations

Vers une conférence du bloc balkanique

On mande de Budapest, au « Basler Nachrichten », que l'atmosphère entre l'Italie et la Turquie s'est considérablement éclaircie et que l'on envisage la convocation d'une conférence du bloc balkanique, à laquelle l'Italie enverra un observateur. La Bulgarie, qui ne fait pas partie de ce bloc, serait également invitée à se faire représenter.

L'U.R.S.S. ne veut pas de guerre

L'impression se confirme à Londres que l'U.R.S.S. ne veut à aucun prix faire la guerre, et qu'en ce qui concerne la Finlande, Staline est désireux avant tout de faire un bon marchandage. Les Soviets n'ont pas agi ainsi avec l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie.

Le roi des Belges s'est rendu à La Haye

La reine des Pays-Bas et le roi des Belges se sont rencontrés, à La Haye, les 6 et 7 novembre. Les souverains étaient accompagnés par MM. van Kleffens et Spaak, ministres des Affaires Etrangères. Les souverains ont décidé d'adresser aux chefs d'Etat d'Allemagne, de France et de Grande-Bretagne un télégramme en vue de faciliter d'éventuelles négociations. Cette initiative des deux souverains est une nouvelle manifestation de la communauté de vues et de la solidarité qui existent entre les Pays-Bas et la Belgique.

A la frontière hollandaise

Le long de la frontière hollandaise se trouvent les troupes d'assaut allemandes qui ont combattu en Pologne. Parmi les troupes qui sont stationnées dans les villages limitrophes de la Hollande, il y a un nombre considérable de divisions de tanks et de chars d'assaut.

Ces troupes se trouvent sous le commandement du général Blaskowitz, qui s'est particulièrement distingué en Pologne et qui a reçu pour ses exploits les plus hautes distinctions.

Les Allemands expliquent la présence de troupes dans cette région par le fait qu'il est impossible de les loger dans les fortifications de la ligne Siegfried.

Déclaration d'un ancien membre du Reichstag

Le docteur Siéger, ancien membre du Reichstag, qui s'échappa d'un camp de concentration allemand en 1933, a déclaré, dans une conférence :

« La défaite de l'Allemagne est une nécessité historique pour rétablir une Allemagne libre et pacifique dans un continent européen uni. »

Ensuite, il a préconisé la création d'une fédération d'Etats européens avec la Suisse comme centre.

M. Von Ribbentrop n'ira pas à Moscou

Selon des informations de source autorisée, le voyage que M. von Ribbentrop devait effectuer à Moscou fin novembre a été reporté, à la suite de l'opposition du gouvernement russe, qui a fait savoir à Berlin qu'il jugeait inutile ce déplacement, car toutes les questions intéressant les deux pays ont déjà été discutées lors des entrevues moscovites précédentes.

M. Molotov n'ira pas à Berlin

Le Kremlin a fait comprendre à Berlin que l'invitation à M. Molotov de visiter Berlin serait également déclinée, le chef du gouvernement soviétique étant actuellement très absorbé par ses travaux.

Hitler fait espionner ses soldats

Le « Daily Sketch » rapporte :

« Les craintes de Hitler, relatives à l'avenir, sont révélées par un système d'espionnage qu'il introduit parmi ses troupes.

« Le Führer a, en effet, pris des dispositions pour que des bibliothèques roulantes circulent parmi les dépôts installés derrière la ligne Siegfried. Ces bibliothèques contiennent des pièges.

« A chacune d'elles est affecté un agent de la Gestapo, dont la mission est de discuter avec les soldats sur leurs goûts littéraires et politiques. Cet agent fera ensuite un rapport sur l'attitude de ses interlocuteurs à l'égard d'ouvrages subversifs, dont quelques exemplaires se trouveront disséminés parmi les livres.

« Tout soldat ayant manifesté un penchant marqué pour les livres dangereux sera signalé et surveillé. »

Une découverte médicale

M. Lesclainche a informé l'Académie des sciences que MM. G. Ramon et E. Lamayer sont parvenus à mettre au point un vaccin contre le tétanos.

Les expériences effectuées ont prouvé que ce vaccin confère à l'homme comme à l'animal, une immunité solide et durable à l'égard du tétanos. C'est là une découverte d'une importance toute particulière en ce moment, le tétanos étant une maladie redoutable et redoutée en temps de guerre.

La Suède prend des précautions

Le gouvernement suédois a fait poser des chapelets de mines le long de la côte suédoise de la Baltique, témoignant ainsi de son souci d'être prêt à faire face à toute éventualité.

La neutralité américaine

Dans les règlements que le département d'Etat promulgue en application du décret présidentiel de neutralité, la circulation dans la zone de combat est interdite à tout navire américain, mais est cependant permise à un garde-côte ou à un navire ayant pour mission d'évacuer les citoyens américains, ainsi qu'à un navire sous croix-rouge.

La Finlande et l'U.R.S.S.

On mande d'Helsinki au « D.N.B. » que le gouvernement finlandais vient de prendre de nouvelles mesures de précaution. Toutes les autorisations de séjour et de travail des ressortissants étrangers, à l'exception des ressortissants des pays scandinaves, sont sans valeur à partir du 15 novembre.

Les intéressés doivent présenter de nouvelles demandes aux autorités. D'autre part, les séjours en plein air, l'habitation de certains territoires et la publication d'imprimés dont le contenu est hostile à l'Etat peuvent être interdits.

Communiqué officiel

N° 130. — Activité locale des patrouilles et de l'artillerie en divers points du front.

N° 131. — Recrudescence d'activité des éléments de contact. Actions d'artillerie locales.

EN PEU DE MOTS...

— Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, est décédé. Il était né dans cette ville le 30 décembre 1869. Il était grand'croix de la Légion d'honneur.

— Le ministre des travaux publics du Brésil a désigné Bordeaux comme point terminus de destination en Europe des navires du Lloyd Braseileirs.

— Au tirage de la Ville de Paris 1875, le numéro 328.182 gagne 100.000 fr. Au tirage des Obligations foncières 1885, 2,60 0/0, le numéro 597.533 gagne 100.000 francs. Au tirage des Foncières 1913, 3 1/2 0/0, le numéro 957.094 gagne 250.000 francs.

— Un millionnaire a mis à la disposition de la section new-yorkaise de l' « American-Legion », une somme de 250.000 dollars pour la chasse aux espions. Chaque personne qui donnera une information qui aboutira à l'arrestation d'un espion recevra 500 dollars.

— Le Conseil général du Cher a voté une motion demandant l'exclusion de l'assemblée des trois conseillers appartenant à l'ancien parti communiste. En conséquence, les trois conseillers moscoutaires ont dû quitter la salle de séance.

— On attend à Berlin l'arrivée de 250.000 Polonais, dont 150.000 prisonniers affectés aux travaux agricoles.

NOS ÉCHOS

Relisons Rabelais.

Nous pourrions très utilement, aujourd'hui, relire Rabelais. Voici les paroles qu'il met dans la bouche de Grandgousier :

« Qui trop embrasse, peu étreint. Le « temps n'est plus d'ainsi conquester « les royaumes, avec dommage de son « prochain frère chrétien. Cette imita- « tion des anciens Hercule, Alexandre, « Annibal, Scipion et autres tels, est « contraire à la profession de l'Evan- « gile, par lequel nous est commandé « de garder, sauver, régir et adminis- « ter chacun ses pays et terres, non « hostilement envahir les autres. Et ce « que les Sarrasins et barbares, jadis, « appelaient prouesses, maintenant nous « appelons briganderies et méchance- « tés. »

La ressemblance entre Hitler et Picrochole, qui voulait « conquester » tout le pays, s'il pouvait, est, me semble-t-il, frappante. Rabelais exprimait là, dans son inimitable manière, l'opinion de ses contemporains. C'est la nôtre.

Au temps jadis...

Au début du XIXe siècle, la vie était moins dure, aussi le docteur Bretonneau pouvait répondre à un client qui lui demandait : « Combien vous dois-je ?

— Ce que vous voudrez. La bourse du médecin doit être comme le tronc de l'église où le riche dépose ce qu'il veut et le pauvre ce qu'il peut. »

Histoire anglaise.

La dernière qui nous vienne de Londres avec les Tommies !

Le négus rencontre M. Chamberlain et il lui dit simplement :

— Moi aussi, j'avais un parapluie !

Elle s'arrêtait là fin août. Depuis, nos amis anglais lui ont ajouté une queue :

— Oui, répond le Premier britannique, mais je l'ai changé contre une canne !

Femmes.

Un mot de Marcel Achard :

— Les hommes sont vains de ce qu'ils sont ; les femmes sont vaines de ce qu'elles ne sont pas.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CONSEIL GENERAL

Après la séance d'ouverture dont nous avons rendu compte, l'Assemblée départementale se réunit en commission. La séance publique fut reprise vers 15 heures, sous la présidence de M. de Monzie.

Elle fut consacrée à la lecture de nombreux rapports concernant les affaires courantes et dont les conclusions furent adoptées suivant l'avis des rapporteurs. La place nous est trop strictement mesurée pour que nous puissions donner de ces discussions un compte rendu détaillé.

Vœu pour l'augmentation de la culture du tabac dans le Lot

Signalons plutôt les vœux importants discutés et adoptés par le Conseil. En voici un déposé par MM. René Besse, L.-J. Malvy, Triolet, Cambornac, Docteur Constant et Léry, et qui fut adopté à l'unanimité :

Considérant qu'en raison des circonstances actuelles, les produits de la culture du tabac indigène pour les campagnes de 1939 et de 1940 ne pourront manquer d'être déficitaires si l'on s'en tient à la réglementation actuelle ;

Considérant qu'il importe de façon absolue de ne pas augmenter et même de diminuer les achats de tabacs à l'étranger, lesquels achats présentent l'inconvénient grave d'entraîner des sorties de devises ;

Considérant qu'il y a évidemment intérêt à faire appel, pour les besoins de compensation, à ceux des départements qui sont depuis des siècles habitués à la culture du tabac et que l'Administration rencontrerait à coup sûr les plus graves difficultés si elle songeait, surtout dans les circonstances présentes, à faire produire du tabac dans de nouveaux départements ;

« Considérant qu'il n'y aurait évidemment aucune difficulté dans la pratique à augmenter dans une proportion assez large le contingent affecté aux départements planteurs ;

Pour ce qui concerne plus particulièrement le département du Lot,

Considérant que la culture est ainsi répartie :

1.400 hectares environ pour le tabac corsé, variété Nijkerk,

400 hectares environ pour le tabac léger, variété Paraguay,

Déclare, après consultation de la Fédération départementale des planteurs, qu'il est aisé de porter pour la campagne 1940 et pour l'ensemble du département le contingent total de culture à 2.500 hectares,

Emet le vœu que le contingent total de culture pour le département du Lot soit porté, pour 1940, à 2.500 hectares et que, pour ce faire, le contingent normal de tabacs Nijkerk soit réparti en un certain nombre de communes à déterminer par l'Administration, le solde du contingent à planter en tabac Paraguay étant affecté aux autres communes du département, avec priorité pour les communes admises antérieurement à planter et pour les communes ayant demandé, au cours des derniers exercices, autorisation de culture ;

Affirme que les paysans du Lot mettront tout en œuvre pour participer selon les instructions du Gouvernement à cette œuvre de restriction des achats à l'étranger, et, conséquemment, de restriction des sorties de devises.

⁂

A propos des tabacs, un autre vœu considérant que la préparation pour la livraison aux magasins de réception exige un long travail et une main-d'œuvre expérimentée demande :

Que des permissions spéciales soient accordées aux planteurs de tabac mobilisés, dans la mesure compatible avec les nécessités du service pendant les mois de décembre et de janvier. (*Adopté*).

Les allocations militaires

Plusieurs conseillers proposent et font adopter le vœu suivant :

Que le décret-loi sur les allocations militaires soit appliqué dans le plus large esprit d'humanité, que des instructions soient adressées sans retard aux Commissions cantonales et départementales pour l'interprétation libérale et généreuse du mot *nécessiteux*, de façon que la loi soit appliquée partout dans le même esprit ;

Que les allocations soient enfin payées dans le plus bref délai aux familles qui attendent et vivent dans la gêne depuis le départ de leur soutien mobilisé.

⁂

Dans le même ordre d'idées, le Conseil général a émis le vœu :

Qu'il soit accordé l'allocation militaire ou des majorations aux ascendants qui sont dans le besoin.

L'allocation militaire principale devant être attribuée à l'ascendant chargé de la direction de la maison quand le mobilisé est célibataire, veuf ou séparé légalement de sa femme et la majoration dans tous les autres cas,

Il estime qu'il serait tout à fait injuste et inhumain qu'il en soit autrement.

Pour les semailles d'automne

Le Conseil général a voté à l'unanimité le vœu suivant :

Vu l'intérêt que présentent pour l'économie nationale les semailles d'automne;

Considérant que les permissions supplémentaires de huit jours accordées par l'autorité militaire aux mobilisés de l'intérieur qui ont déjà bénéficié d'une permission agricole pour la levée des récoltes, sont insuffisantes pour la bonne exécution des semailles dont il est parlé,

Emet le vœu que ces permissions supplémentaires aient non seulement une durée plus longue, mais soient renouvelées tant que les semailles ne seront pas terminées, de manière que l'exploitation agricole ne soit pas interrompue, étant bien entendu que l'autorité militaire pourra rappeler le permissionnaire si besoin est.

Les vendanges

Le Conseil général a émis deux vœux :

L'un demandant de reporter du 15 au 30 novembre la date limite des déclarations de vin prescrites par les lois du 29 juin 1927 et du 24 décembre 1934 ;

L'autre que, pour cette année seulement, malgré certaines résistances intéressées, le Gouvernement avise aux mesures à prendre, notamment l'abaissement du degré alcoolique des vins, tel qu'il est actuellement fixé.

Pour les vins destinés à la distillerie, que le prix du degré soit relevé et porté à 12 francs.

Budget départemental

A la fin de la séance du Conseil général, M. Lacaze a donné communication du rapport relatif au budget départemental pour 1940.

Recettes : 32.022.141 fr. 27.
Dépenses : 32.020.349 fr. 42.
Excédent : 1.791 fr. 85.

Le nombre des centimes ordinaires et extraordinaires à mettre en recouvrement en 1940 est de 780 centimes 95.

(*A suivre*).

⁂

RÉPONSE DU PRÉSIDENT DALADIER

En réponse à l'adresse de confiance votée par le Conseil général du Lot, M. Daladier, Président du Conseil, a envoyé le télégramme de remerciements suivant à M. le Préfet du Lot :

« Très sensible à confiante approbation votée au Gouvernement par « Conseil général Lot, vous prie être « l'interprète mes vifs remerciements « près de ses membres.

Edouard DALADIER. »

Détachement temporaire agricole et permissions spéciales

Les mobilisés appartenant à la deuxième réserve, qu'ils appartiennent aux formations du territoire de la zone de l'intérieur ou à celles de la zone des armées, pourront bénéficier du détachement temporaire agricole s'ils sont propriétaires, exploitants, fermiers ou métapers et du régime des équipes agricoles s'ils sont des salariés agricoles.

Le détachement temporaire, dont la durée, toujours renouvelable, sera de dix jours à deux mois, sera prononcé sur intervention des comités départementaux de la production agricole.

Les équipes agricoles constituées dans les subdivisions seront employées à la demande des préfets.

Ces mesures n'abrogent d'ailleurs pas celles qui sont actuellement en vigueur en ce qui concerne les divers concours que les autorités militaires apportent aux cultivateurs sous forme de corvées ou de prêt de chevaux et de moyens de transports.

2° Militaires de l'activité, de la disponibilité et de la première réserve. — A cette catégorie de militaires sont réservées les permissions agricoles d'une durée chaque année de 14 jours. Cette mesure, qui entre dès maintenant en vigueur, s'appliquera aux formations militaires du territoire. Ces permissioss s'ajouteront aux permissions de détente.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1939

Le Maire de Cahors invite la population à assister à la cérémonie du Souvenir qui aura lieu le 11 novembre, à 11 heures précises, devant le Monument aux Morts, Place Thiers.

PROPOS D'UN RURAL

Les vins à faible degré

Evidemment, c'est un problème assez angoissant, car il ne suffit pas de remplir les cuves, il faut encore savoir ce que l'on va faire de ces vins qui ne sont pas marchands. Et c'est ainsi que certains départements comme le Lot-et-Garonne, la Dordogne, sans préjudice des départements méridionaux, l'Aude et le Gard pétitionnent auprès des pouvoirs publics pour demander qu'exceptionnellement et en raison de la guerre, on autorise la vente de tous les vins sans tenir compte du degré.

Mais la Commission de la viticulture au Parlement ne semble pas partager cet avis et, avec raison, tient à protéger les vins de qualité. Elle prétend que si on levait la prohibition dans le commerce des vins au-dessous du degré commercial de 8°, ce serait au détriment des vins de qualité et qu'il s'en suivrait une panique qui ne leur serait pas favorable.

En haut lieu, on estime que le ministre de l'agriculture, ayant la faculté d'abaisser le degré commercial dans certaines régions jusqu'à 7°5, la marge est largement suffisante.

On a déjà vu tout récemment que les vins au-dessous de 8° furent une cause de dépréciation de cours. Ce n'est pas une raison pour retomber dans les mêmes errements. La Confédération Générale des Vignerons, après une telle expérience, est hostile à l'ouverture du marché aux vins de faible degré.

Nous devons donc nous opposer à leur introduction dans le marché pour bien défendre les intérêts de la viticulture française et éviter des chutes de cours vertigineuses.

Mais, diront ceux qui n'ont que des vins de 6 à 7°, que voulez-vous que nous fassions de notre récolte ? Nous redirons ce que nous avons déjà affirmé dans notre dernier article : il faut les envoyer à la distillation.

Et, comme toute peine mérite salaire, nous souhaitons que l'on revalorise ces petits vins en rendant l'activité de la distillerie plus effective. Déjà, l'an dernier, à certains moments, la distillerie a payé les vins de faible degré à un prix qui approchait le cours du marché ordinaire.

Puisque c'est l'intérêt général de la viticulture, nous demandons que les vins de 6 à 7° aillent à la distillation, mais que l'Etat leur accorde une plus-value suffisante pour dédommager les producteurs de leur travail.

En bref, une certaine tolérance d'un demi-degré en dessous de 8° et la distillation des petits vins n'atteignant pas cette richesse en alcool, voilà le salut de la viticulture pour cette année d'abondance et de qualité dépréciée. — Ernest LAFON.

ALLOCATIONS FAMILIALES AGRICOLES

En raison des événements actuels, la Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations Familiales Agricoles du Lot ne se trouve pas pour l'instant en mesure de verser aux bénéficiaires le montant de l'allocation spéciale de 80 francs accordée par décret du 22 juin 1939.

Dès que le Ministère aura fait parvenir à la Caisse les crédits nécessaires, nous nous empresserons d'adresser aux ayants droit ce qui leur revient.

80e Section de Médaillés militaires

Réponse à l'invitation reçue du Comité des Dames de la Croix-Rouge Française :

« Le Président de la 80e Section de Médaillés Militaires a l'honneur d'informer les membres de la Section que des places leur seront réservées, au service solennel qui sera célébré le dimanche 12 novembre 1939 à la Cathédrale de Cahors, à la mémoire des soldats et marins morts pour la France et en particulier des enfants de Cahors tombés au champ d'honneur.

« La carte de la Société servira de carte d'admission aux places réservées aux autorités, aux Associations d'Anciens Combattants et aux corps constitués. — *Pour le Bureau de la 80e Section : Les Vice-Présidents :* GRANDCOUR, BÉNARD. »

Pour le 11 Novembre

Les Anciens Elèves du Lycée Gambetta sont invités à assister à la cérémonie annuelle du Souvenir, qui aura lieu au Lycée le samedi 11 novembre, à 10 h. Ils voudront bien se grouper autour de M. le Président de l'Association, au Lycée même, à 9 h. 45.

COMITE DE VIGILANCE ET D'ENTR'AIDE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

⁂

Commémoration de l'Armistice

Les Anciens Combattants, Mutilés, Veuves de guerre, Ascendants et Orphelins des différentes Associations, groupés au sein du Comité, sont informés qu'une cérémonie du souvenir aura lieu le samedi 11 novembre, à 11 heures précises, au Monument aux Morts.

Prière de se rendre individuellement au Monument aux Morts, place Thiers. — *Le Président du Comité :* FOMBEUR-BUELI.

CAHORS

M. RENÉ BESSE A CAHORS

M. René Besse, Député de Cahors, Ministre des Anciens Combattants, est arrivé à Cahors le 5 novembre pour prendre part aux travaux du Conseil général.

Le Ministre a reçu, dimanche après-midi, le bureau du Comité d'entente des Anciens Combattants, Mme Robinet, Secrétaire général de l'Office Départemental des Mutilés et Combattants et M. l'Intendant Militaire, Chef de la section départementale des pensions.

Lundi dans l'après-midi, M. René Besse, accompagné par M. le Médecin-Chef et par MM. les Docteurs Rougié et Calvet, mobilisés, a visité, à l'hôpital civil, les blessés en traitement à Cahors. Le Ministre a assuré ses jeunes camarades blessés de la sollicitude du Gouvernement.

RÉUNION DE MAIRES

M. René Besse, Ministre des Anciens Combattants, Député de Cahors et Conseiller général, avait réuni dans un dîner amical les Maires des communes du canton de Saint-Géry qu'il représente à l'Assemblée départementale.

Tous étaient présents à cette cordiale rencontre, sauf M. Capelle, Maire de Cours, mobilisé. Mais on ne l'oublia pas et ses collègues lui adressèrent un message de fraternelle sympathie.

Inspection Académique du Lot

M. le Ministre de l'Education Nationale rappelle au personnel enseignant que le 11 novembre 1939 n'est pas jour de congé scolaire.

Les maîtres et maîtresses ainsi que les élèves doivent participer aux cérémonies du souvenir.

Trouvaille

Il a été trouvé une montre-bracelet, par M. Bailles.

Nécrologie

Un deuil cruel vient de frapper M. Dauliac, ancien maire de Gourdon, conseiller d'arrondissement. Mme Dauliac, sa mère, est décédée après une longue maladie. La regrettée défunte était âgée de 78 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Gourdon au milieu d'un grand concours de population.

Nous présentons à M. Dauliac et aux membres de sa famille nos bien vives condoléances.

Les conditions de libération des mobilisés pères de famille nombreuse

Les pères de six enfants sont définitivement libérés depuis le 20 octobre. Après leur libération, tous les pères de six enfants sont dégagés d'obligations militaires.

L'article 58 de la loi du 31 mars 1928 exigeait, pour qu'il fût tenu compte des charges de famille, que la déclaration en eût été faite au bureau de recrutement un mois au moins avant la publication du décret de mobilisation. Cette condition est abrogée.

Les officiers, sous-officiers et hommes de troupe des réserves pères de six enfants qui avaient omis de signaler leurs charges de famille en temps utile doivent faire envoyer à leur chef de corps un certificat délivré par le maire du domicile actuel de la femme du mobilisé et justifiant leurs charges de famille. Les hommes de troupe doivent faire passer ce certificat par la voie hiérarchique et le remettre au commandant d'unité. Les officiers de réserve doivent joindre leur lettre de démission.

Les allocations militaires

Le « Journal Officiel » publie un décret complétant et modifiant le décret du 1er septembre 1939 sur les allocations militaires et intéressant les indemnités pour enfants : Aux ascendants, aux familles dont le soutien aura été tué à l'ennemi ou sera en captivité, et aux familles étrangères nécessiteuses résidant en France.

Les prix de vertu

L'Académie des Jeux Floraux décernera, en 1940, des prix de vertu.

Un grand-prix Fabien Artigue, de 30.000 francs, divisible, sera attribué aux familles nombreuses particulièrement éprouvées par la guerre, notamment parmi les agriculteurs, et aussi aux œuvres de guerre.

Pour ce prix, les concurrents devront appartenir aux départements de la Haute-Garonne, Ariège, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lot-et-Garonne et Lot.

Justice de paix

Nous apprenons avec plaisir que M. Laviale, ancien juge de paix à Cahors, juge de paix honoraire, est rappelé à l'activité pour la durée de la guerre dans les fonctions de juge de paix des cantons de Cahors Sud et Nord et Lalbenque.

Pour obtenir sa libération

Les soldats et les sous-officiers libérables doivent faire connaître leur nom et leur situation exacte à leur chef de corps par voie hiérarchique. Ils doivent, entre autres choses, préciser si le nombre de leurs enfants a bien été déclaré à temps à leur bureau de recrutement.

On sait que les nouvelles dispositions du décret-loi permettent aux mobilisés qui n'ont pas rempli, avant la guerre, les formalités de déclaration de leurs enfants, de le faire actuellement.

Promotions

Sont promus, dans les réserves de l'infanterie coloniale, au grade de lieutenant, les sous-lieutenants de la 17e région dont les noms suivent : MM. Var, Michel, Blanchot, Godefroy, Mozer.

Chassez ces boutons, vous aurez plus de charme

Les boutons disgracieux, de même que les rougeurs, l'eczéma, les dartres, les démangeaisons, ont une double origine : impureté du sang, et infection intestinale. C'est pourquoi ces diverses maladies de peau sont vaincues par la cure matinale aux Sels Largan, dont les cinq sels minéraux désinfectent l'intestin, décongestionnent le foie, purifient le sang et donnent une peau saine et la santé du teint. Un flacon de Sels Largan, appelés aussi Dimagnésium, permet de préparer un litre de solution dépurative pour 16 jours de traitement. 9 fr. 05. Ttes Phies.

Arrondissement de Cahors

Saint-Médard-Catus

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'un deuxième enfant chez les époux Roche-Montet, du Causse de Cahors.

Nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Ils n'en ont pas à Berlin

Soyez sûr qu'en Allemagne, où les restrictions augmentent de jour en jour, ils n'ont rien de comparable à notre bonne Quintonine. Voilà un produit bien français, savoureux, puissamment reconstituant et tellement économique ! En ce moment, où vous avez plus que jamais besoin de résistance et d'équilibre nerveux, n'oubliez pas, avant chaque repas, votre verre à madère de Quintonine. Vous connaissez la recette ? Un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table ordinaire. C'est tout de suite prêt... et 5 fr. 85 seulement le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Le cours des noix. — La récolte des noix est assez abondante cette année et voici les premiers cours pratiqués sur cette marchandise : les noix vertes ont valu de 70 à 80 fr. les 50 kilos ; les noix sèches ne sont pas encore cotées, ce qui toutefois ne saurait tarder et les prochaines foires nous fixeront à ce sujet.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Notre foire. — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon le 4 novembre 1939 :

Bœufs de boucherie (pas d'amenés) ; bœufs de travail et d'élevage, 300 fr. les 50 kilos (poids vif) ; porcs de charcuterie, 350 à 400 fr. les 50 kilos (poids vif) ; porcelets, 200 à 300 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; oies pour gaver, 110 à 130 fr. la paire ; canards gras pour la conserve, 14 à 18 fr. le kilo (vif) ; poulets de grain, 6 à 7 fr. la livre ; poules, canards, dindes, 5,50 à 6 fr. 50 le demi-kilo ; pigeonneaux, 11 à 14 fr. la paire ; lapin, 6 fr. le kilo ; œufs, 7 fr. la douzaine ; noix, 90 à 100 fr. le sac de 90 litres ; châtaignes, 66 fr. l'hectolitre ; marrons, 100 fr. l'hectolitre ; choux pommés, 1 fr. ; salades, 1 fr. les trois ; salsifis, 1 fr. 25 la botte.

Prochaine foire, 2 décembre 1939.

Souillac

Au sujet des foires. — Le maire de Souillac rappelle aux marchands forains et à toutes les personnes fréquentant les foires de Souillac que, conformément à l'arrêté municipal du 30 septembre 1937, la foire du 19 novembre, qui tombe un dimanche, sera tenue le samedi 18 novembre, et il en sera toujours ainsi chaque fois que les foires tomberont un dimanche.

Foire du 4 novembre. — Notre foire du 4 courant n'a pas eu son importance habituelle ; les divers foirails étaient mal approvisionnés, mais les cours ont été très actifs, principalement sur les bêtes à cornes. Principaux cours pratiqués :

Bœufs d'attelage, 7.000 à 7,500 fr. ; bouvillons, 4.500 à 5.000 fr. ; bourrets d'Auvergne, 2.000 à 2.500 fr. ; vaches laitières, dites gâtines, 6.000 à 6.500 fr., le tout la paire.

Petits porcelets de deux mois d'âge, 220 à 280 fr., suivant qualité et grosseur.

Marché à la volaille : poulets de grains, 6,50 à 7 fr. ; poules, canards et coqs, 6 fr. ; pintades, 7 fr. ; dindes, 6 fr. ; lapins domestiques, 3,50 à 4 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, à la taxe, 6 fr. la douzaine ; beurre du pays, 20 fr. le kilo ; petits fromages de chèvre, 5,50 à 6 fr. la douzaine.

Prochaine foire le 19 novembre.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 8 NOVEMBRE AU SOIR

Activité normale sur le front.

Les autobus bruxellois réquisitionnés

De Bruxelles : Les autobus et certains autocars encore disponibles ont été réquisitionnés ce matin.

Les Allemands construisent deux ponts sur le Rhin à la frontière hollandaise

D'Amsterdam : Les autorités militaires allemandes, d'après ce que le « Telegraaf » dit apprendre de bonne source, sont en train de construire deux ponts sur le Rhin, près d'Emmerich, non loin de la frontière hollandaise. Un de ces ponts, situé à Huthum, entre Emmerich et Elten, serait presque terminé.

■

La pression diplomatique allemande

De Londres : « Il est peu douteux que, lundi, la pression diplomatique la plus sévère, appuyée par des menaces militaires, a été effectuée par l'Allemagne sur la Belgique et la Hollande », écrit le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph ». Il a même pu être donné à entendre que les mesures défensives de précaution prises par ces pays avaient été au delà de la mesure que le gouvernement allemand avait décidé de juger justifiable.

■

Abandonnant son immense fortune, Thyssen, le grand industriel allemand, s'est enfui en Suisse.

Le grand industriel rhénan Fritz Thyssen a quitté l'Allemagne et s'est réfugié en Suisse, annonce le correspondant du « Telegraaf ».

Le correspondant hollandais rappelle que le bruit du départ de Thyssen à l'étranger avait été démenti par les autorités allemandes. Aujourd'hui, écrit le « Telegraaf », on peut affirmer avec certitude que Fritz Thyssen s'est enfui en Suisse en abandonnant sa fortune, évaluée à 200 millions de marks.

La nouvelle, ajoute-t-il, est encore peu connue dans les milieux de la Ruhr. Le correspondant note qu'elle a jeté le trouble et la panique parmi tous ceux qui en sont au courant, d'autant plus que Thyssen est connu parmi les industriels et capitalistes allemands comme un actif soutien du IIIe Reich et d'Adolf Hitler. Né en 1873, il fut arrêté pendant l'occupation française pour avoir refusé de collaborer avec les autorités françaises et avoir organisé la résistance passive. En 1933, il se mettait au service entier des nazis.

Cette fuite peut être considérée comme symptomatique de l'état d'esprit qui règne dans le patronat et la bourgeoisie allemands. Ces milieux sont consternés par la pénétration rapide du bolchevisme, qui se traduit par la réapparition des conseils d'usine communistes, lesquels remplacent les représentants nazis du personnel.

■

L'armée rouge détruit les églises et fusille les prêtres en Pologne

Cité du Vatican : L' « Osservatore Romano » publie les impressions d'un réfugié polonais qui assista à l'occupation des villes de Pinsk, Lwow et Czotkow par les troupes soviétiques. Ce témoin oculaire rapporte que l'un des derniers actes des Russes à Pinsk fut de bombarder l'église des jésuites et le couvent contigu sous prétexte que ces édifices auraient servi d'abri à des francs-tireurs. Tous les religieux du couvent ont été arrêtés. Plusieurs d'entre eux furent déportés, d'autres ont été fusillés. Il semble que le même sort ait échu à l'évêque de Pinsk, Mgr Bukraba, ainsi qu'à son évêque auxiliaire, Mgr Niemira.

■

Des combats aériens dans la mer du Nord

De Londres : Le ministère de l'Air communique qu'un certain nombre d'opérations aériennes se sont déroulées, mardi, sur la Mer du Nord. Un avion ennemi, approchant des îles Shetland, a été repoussé loin des côtes par le feu de l'artillerie antiaérienne et chassé par les avions britanniques. Plusieurs autres appareils ennemis furent aperçus et les patrouilles de la R.A.F. livrèrent combat à deux d'entre eux, dans la Mer du Nord. Les appareils ennemis s'échappèrent dans les nuages et on ne sait pas s'ils ont pu regagner leurs bases. Tous les appareils anglais sont revenus.

■

Un violent discours prononcé par Hitler à Munich

De Berne : La réunion des vétérans du parti national-socialiste a eu lieu mercredi en présence d'Hitler, à Munich.

Cette manifestation s'est déroulée dans une atmosphère de marches militaires et d'hymnes nationaux-socialistes.

Le chancelier fit son entrée à 20 h. 05. Il prit place immédiatement devant la tribune présidentielle, qui était occupée par M. Christian Weber, l'un des premiers membres du mouvement qui devint plus tard le parti national-socialiste.

Prenant la parole, Hitler commença par souligner l'importance des journées de 1923 et fit un long historique des événements, remontant jusqu'à la guerre de 1914. Il rappela ses tentatives d'entente avec la France et l'Angleterre, affirma qu'il eût renoncé, pour les faire aboutir, à bien des choses, mais que l'Allemagne ne pouvait renoncer à la vie.

Il fit ensuite l'éloge de la « civilisation nazie ». C'est ainsi que l'Allemagne aurait fait plus au cours des six dernières années du régime hitlérien que l'Angleterre pendant des siècles. Et Hitler ajouta que si l'Allemagne était attaquée aujourd'hui ce n'était ni pour la Tchéquie, ni pour l'Autriche, ni pour la Pologne, mais pour abattre cette civilisation allemande que redouteraient les démocraties.

Puis il aborda les revendications territoriales. Nous ne pouvons pas donner de colonies à l'Allemagne nationale-socialiste, dit-on, mais pourquoi ne les a-t-on pas données aux gouvernements qui nous ont précédés ?

« Nous luttons, dit le chancelier pour la sécurité du peuple allemand et pour notre espace vital. » Il ajouta que, désormais, l'Allemagne va parler un langage qui sera compris, voulant vraisemblablement indiquer que la guerre sera menée avec force. « Si nous sommes parvenus à réaliser une entente avec la Russie, ce fut, selon moi, non pas une victoire de la diplomatie, mais une victoire de la raison. L'Allemagne de 1939 n'est pas celle de 1918. L'Allemagne ne capitulera jamais, jamais ! J'ai donné des ordres à Gœring afin de tout préparer pour une guerre de cinq ans. »

Enfin, après un hommage aux morts du parti, le chancelier termina en remerciant ses vétérans pour leur fidélité qui permettra, dit-il, la réalisation complète du programme national-socialiste et assurera la liberté du peuple allemand.

■

Un attentat à Munich (?)

D'après une dépêche du D.N.B., le Führer aurait quitté avant la fin la réunion.

Peu après, une nouvelle dépêche annonçait qu'une violente explosion aurait eu lieu à Munich causant 6 morts et 60 blessés. Parmi les victimes se trouverait Rudolph Hesse.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

A vendre une voiture Samlson, deux places, décapotable. Prix : 2.500 fr. S'adresser à Mme Balat, ancien Palais, quai Champollion, Cahors.

■

Pour le repos de vos soldats, un sac de couchage est nécessaire. **GASTON ETIENNE,** sellerie, 18, bd Gambetta, vous confectionnera un sac confortable en toile **imperméable,** intérieur laine.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE

Réparations en tous genres

F. ROY

Boulevard Gambetta (Théâtre)

Parfaite exécution de tous travaux d'horlogerie

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 49

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

D'abord, il n'avait pu contenir son indignation et sa colère. Mais, au moment de rejoindre la jeune femme pour l'accabler de ses reproches et de ses récriminations, il s'avisa soudain qu'en se révélant lui-même, il allait s'humilier davantage ; que toute allusion à Jacques devait forcément se retourner contre lui, et que, pour finir, il se trouverait en posture diminuée devant celle qu'il prétendait écraser de sa domination.

De là sa brusque volte-face et l'improvisation de cette fable médiocre : une affaire importante le rappelant de toute urgence à Paris.

Il sentait si bien la ridicule faiblesse de cette imposture que sa colère en fut redoublée. D'où le ton furieux dont il ne sut se départir en faisant à Josiane cette communication si anodine en apparence ; d'où sa brutalité de langage et cette attitude agressive qu'elle ne connaissait point encore.

Comme elle l'écrivit ensuite à Jacques, elle en fut décontenancée jusqu'à la stupeur, tant il y avait de disproportion choquante entre ce médiocre contretemps et le fougueux orage qu'il soulevait...

Mais la première émotion passée, — et cela, Josiane ne l'avouait point à son compagnon, — elle avait réfléchi, de sang-froid, calculé, confronté, tiré des conclusions. Et sa subtilité féminine aidant, ainsi que cette mémoire minutieuse qui faisait d'elle, quand elle voulait, une femme si réaliste et positive, elle avait tôt fait de comprendre et de conclure :

« Jacques n'avait pas si mal vu... Régis est devenu subitement jaloux... Et c'est certainement lui qui était aux écoutes derrière la haie de mimosas, au moment où j'ai avoué à Jacques les misères de notre union... Oh ! mais il faudra bien que tout cela s'explique, à Paris ! »

En parfait synchronisme, Régis, au même instant, pensait, rageur :

« C'est à Paris que nous nous expliquerons, ma belle ! A Paris, il n'y aura plus entre nous votre féal confident et chevalier Jacques de Balorier... Et la romance changera de ton ! »

. . . . . .

Piteuse romance et fallacieuses explications, qui, de fait, n'en furent jamais. Car, pour s'expliquer, il faut être deux.

Josiane, comme beaucoup de caractères d'ailleurs remarquables, avait les défauts de ses qualités. Capable des plus nobles énergies, elle l'était aussi des pires entêtements. Cette volontaire si douce devenait, à l'occasion, une butée opiniâtre que rien ne pouvait fléchir.

En l'occurrence, se sachant au-dessus de tout soupçon justifié, de tout reproche mérité, elle avait décidé d'opposer à toutes les attaques de son mari l'impavidité du dédain et l'inerte passivité du silence.

Et Régis, de quoi, lui-même, disposait-il pour émouvoir cette marmoréenne créature, résolue à ne le point entendre et à ne se prêter à aucune discussion ?

De plus en plus irrité, mais toujours aussi incapable de formuler des accusations valables, parce qu'il ne pouvait dévoiler le fond de son âme et révéler ses véritables griefs, il se battait les flancs, en quête de prétextes plausibles, et ne comptait plus les bévues où l'entraînait ce jeu déloyal.

Etrange cas de conscience !

Lorsque, pour sauver l'honneur de la famille, Régis, la mort dans l'âme, avait dû se laisser imposer Josiane, il avait forcé à tel point et violenté ses aspirations personnelles, ses désirs les plus chers, et sa volonté propre, qu'il s'était produit en lui ce que les psychiatres de l'école moderne appellent un « refoulement », — état toujours dangereux à cause des explosions subséquentes qu'il rend possibles.

Ce refoulement, tant bien que mal maintenu durant plusieurs semaines, avait permis au mari malgré lui de conserver, vis-à-vis de la compagne subie, une attitude de froide courtoisie et de stricte correction.

Mais l'incident, toujours à craindre de ces situations paradoxales, s'était fatalement produit.

Josiane, Jacques !... Régis revoyait la scène épiée sournoisement sous l'ombre complice des mimosas... Il avait encore dans les oreilles les paroles qui mettaient à nu son déboire conjugal, son humiliation et sa disgrâce.

C'est alors que toute contrainte avait cédé sous le coup d'une réalité trop pénible, et que le masque obligeant avait volé en éclats.

Il n'y avait plus eu que l'homme fortifié, furieux, profondément malheureux, avide de représailles.

Phénomène singulier : dans le cœur de cet homme déçu et plein de rancune inavouée, il s'était formé une sorte de « cristallisation » à rebours.

Il voyait, maintenant, dans Josiane tous les défauts qu'elle n'avait pas, et il y trouvait un prétexte pour ses attaques renouvelées et ses impitoyables réquisitoires.

Cela, naturellement, donnait lieu à des scènes fréquentes, tous les actes de la jeune femme se trouvant interprétés à contre-sens.

Mais le grief principal, inexplicable, parce que, précisément, le moins justifié, était d'accuser Josiane de chercher à le dominer, à le circonvenir sournoisement, à le faire, insidieusement, « marcher » malgré lui, et — suivant son expression favorite et pittoresque — à lui mettre le bridon.

— Oh ! oui, je le sais... Inutile de biaiser... C'est à cela que vous tendez... Me tenir sous votre direction et me guider entre vos rênes, du bout de votre houssine, comme un cheval bien dressé ! Eh bien ! je vous le déclare une fois de plus : quels qu'aient été vos calculs à cet égard, vous vous êtes trompée de tête... Je ne suis pas disposé à cette soumission. Je ne me courberai pas sous cette sujétion. Ni par ruse, ni par force, vous ne me passerez le bridon, je vous le jure ! Non, non. et non !

Chose curieuse : Josiane, que les reproches les plus immérités et les plus sottes récriminations de son mari laissaient parfaitement impavide, ne pouvait point ne pas se hérisser contre cette accusation stupide.

Ce jour-là, elle s'insurgea littéralement.

— Oh ! assez, je vous prie ! coupa-t-elle d'une voix vibrante d'indignation. Le bridon... le bridon !... Vous n'avez que cela dans la bouche.. Et ce n'est pas moi qui l'y ai mis, pourtant !

Régis, vexé, rougit comme sous un soufflet.

Qu'allait-il répondre ?

Sans doute, quelque injurieuse parole, que sa colère outrerait jusqu'à la grossièreté.

Par bonheur il n'en eut pas le temps. Josiane, déjà, reprenait avec véhémence :

— Quand on accuse, il faut prouver... Pour obstinément répétées qu'elles soient, vos insinuations ne prouvent rien, sinon, chez vous, la persistance d'une idée fixe...

Régis bondit et ses yeux lancèrent des éclairs.

— C'est cela ! éclata-t-il. Nous y voilà donc. Ah ! je devais bien m'y attendre !... Ainsi, je suis, pour vous, un obsédé, un maniaque, un paranoïaque...

— Quoi encore ? railla Josiane, avec un rire métallique qu'il ne lui connaissait point. Vous me faites parler, Régis. Pouvez-vous seulement me dire quand et en quelles circonstances j'ai tenté d'influer sur votre pouvoir et d'entraver votre liberté ?

Puérile candeur d'une âme ingénue ! Josiane s'imaginait mater son mari avec cette logique simplette. Comme si le raisonnement pouvait prévaloir contre la fureur aveugle !

Régis l'eût tôt foudroyée de cette réplique, lancée d'une voix tonnante :

— Vous avez attenté à ma liberté, du jour où vous avez abusé de la vôtre.

Et, lui tournant brusquement le dos, il s'en alla.

Elle ne tenta point de le retenir, sentant trop que cette discussion prolongée pouvait tourner au pire.

(*A suivre*).